

Ce procès-verbal est sujet à changements et sera soumis pour approbation lors du prochain conseil de quartier qui se tiendra plus tard en 2024.



CONSEIL DE QUARTIER no 2 Secteur Paquinville – Fatima

*Séance du 7 février 2024, tenue à 19 h, dans la salle du conseil
de l'hôtel de ville de Val-d'Or*

PRÉSENCES :

M. Maxime Gagné, conseiller municipal du district 2 – président du conseil de quartier
M. Louis-Marie Chabot, conseiller de quartier
M. Sylvain Théberge, conseiller de quartier
Mme Karen Busque, conseillère de quartier
Mme Chantal Gagnard, agente administrative aux communications

ABSENCES :

Mme Micheline Lefebvre, conseillère de quartier
Postes vacants (X 2)

NOMBRE DE CITOYENS PRÉSENTS : Aucune personne

1- Ouverture de la séance et mot de bienvenue

M. Maxime Gagné, président du conseil de quartier, souhaite la bienvenue à toutes et à tous et procède à l'ouverture de la séance à 19 h 03.

2- Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président fait la lecture de l'ordre du jour de la séance. Il est proposé par Mme Karen Busque, appuyé de M. Louis-Marie Chabot, de l'adopter en laissant le point *varia* ouvert.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2024-02-01

3- Lecture, suivis et adoption du procès-verbal de la séance du 11 octobre 2023

M. Gagné effectue la lecture du procès-verbal de la séance précédente. Après relecture du procès-verbal du 11 octobre 2023, il est proposé par M. Sylvain Théberge, appuyé par Mme Karen Busque, de l'adopter tel quel.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2024-02-02

4- **Élections : postes à combler**

Point reporté à la prochaine rencontre.

5- **Budget**

M. Gagné fait un résumé des travaux qui seront réalisés dans le quartier. Pour plus d'infos sur le budget, consultez le site Web de la Ville de Val-d'Or : <https://www.ville.valdor.qc.ca/fr/nouvelles/la-ville-de-val-d-or-adopte-son-budget-2024>.

6- **Itinérance**

M. Chabot est d'avis qu'il manque de surveillance pour se défaire de gros attroupements au centre-ville. Est-ce que le PPCMA pourrait intervenir davantage? Pour remédier à la situation, M. Gagné rappelle qu'il faut appeler au *6161.

M. Gagné voudrait inviter la policière-marraine à la prochaine rencontre.

7- **Centre-ville**

M. Théberge dénonce les gestes de vandalisme à Val-d'Or, comme celui survenu dernièrement en face du Centre Agnico Eagle. Afin de sensibilisation aux coûts pour réparer de tels dégâts, il est suggéré que la Ville informe les gens au salon Kinsmen par un kiosque ou encore de faire une publication *Savez-vous?* dans Le Contact.

L'on déplore le manque de savoir-vivre rencontré au sein de notre municipalité; des détritrus sont jetés à terre sans scrupule.

Mme Busque informe qu'elle a lu un « Spotted Val-d'Or » mentionnant que la nouvelle façon de payer avec les parcomètres n'est pas commode. Il faudrait selon elle donner plus d'informations aux gens. Au contraire, le paiement serait grandement facilité. En effet, avec l'application *Secunic* pour le paiement mobile des parcomètres, il est possible de programmer un rappel (soit une alerte-stationnement) qui avise de la fin du temps pour repayer le parcomètre à distance.

Durant la période des fêtes, les bornes de stationnement pour lesquelles il y avait une gratuité étaient parfois mal identifiées. Serait-ce possible d'afficher un message?

8- **Circulation routière**

Certains arbustes sur les coins des rues empiètent sur les trottoirs et nuisent à la visibilité et au déneigement :

- 7^e Rue/1^{re} Avenue, côté Nord-Est
- 13^e Rue/Avenue Paquin/Boul. Armand Gilbert

M. Gagné rappelle que cela fonctionne avec les plaintes des citoyens. Il est d'accord que l'employé de la Ville pourrait formuler une plainte, suggestion des conseillers de quartier.

9- **Budget de quartier**

M. Gagné rappelle que 2500 \$ sont disponibles pour l'année 2024 afin de financer un ou des projets structurants pour le quartier. Les conseillers de quartier proposent de faire installer une poubelle au Transit. Mais est-ce vraiment au budget de quartier de payer cette dépense?

Mme Busque souhaiterait quant à elle explorer auprès des organismes du quartier pour voir comment de petits projets liés à la salubrité pourraient se concrétiser. Avez-vous de petits projets qui pourraient améliorer votre quartier ? pourrait-on leur demander.

Pourquoi ne pas faire une campagne de valorisation des organisations communautaires? Le conseil de quartier pourrait offrir un montant pour cela.

Est-ce que le Festival de contes et de légendes ne pourrait pas organiser une activité de connaissance du patrimoine du quartier, un parcours raconté qui donnerait un sentiment d'appartenance du quartier?

10- Varia

a) **Office municipal d'habitation (OMH)** : Mme Busque siège au conseil d'administration de cet organisme, et elle voulait souligner qu'il y a des enjeux au niveau du logement. Certains disent que l'OMH ne fait rien, mais avec la pénurie de main-d'œuvre existante, il faut faire des miracles avec rien. Également, elle doit concilier avec les taux fixés au provincial, qui ne conviennent pas pour Val-d'Or.

11- Questions et interventions du public

Aucune question.

12- Date de la prochaine séance

La prochaine rencontre du conseil de quartier aura lieu le 1^{er} mai 2024, à 19 h, à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Val-d'Or. M. Gagné rappelle que l'on peut lui écrire en tout temps pour faire des demandes ou poser des questions.

13- Levée de la séance

L'ordre du jour étant écoulé, il est proposé par Mme Karen Busque, appuyé de M. Louis-Marie Chabot, de lever la séance à 20 h 28.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2024-02-03

CHANTAL GAIGNARD
Secrétaire d'assemblée